

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DENNEVILLE

REUNION du 19 AVRIL 2016

Convocation du 12 avril 2016

Séance : ordinaire

Heure : vingt heures trente minutes

Présents : MM. HAIZE Marie-Josèphe, LANGLOIS Alain, LECOURT Stéphane, SAVARY Nicole, LEMONNIER Gilbert, LEGALLAIS Valérie, QUENTIN Simon, MAUDUIT Karine, GILLES Frédéric, RIOULT Céline et LAISNE Alain.

Excusés : MM. FERRARY Claire, HEURTEVENT Mickaël, LEVALLOIS Nathalie et JEAN Alain.

Secrétaire de séance : Mme RIOULT Céline



Mme le Maire interroge les conseillers sur les éventuelles remarques concernant la séance précédente. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2016.

I. COMPTES ADMINISTRATIFS & COMPTES DE GESTION 2015 :

A- Compte Administratif Budget Général

Mme le Maire présente aux Conseillers le compte administratif 2015 du budget général :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé	Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé
002	Déficit fonctionnement reporté			002	Excédent reporté	75 229.95	75 229.95
011	Charges caractère général	154 092.00	141 894.24	70	Produits des services	43 193.00	52 357.87
012	Charges de personnel	181 158.00	181 157.39	73	Impôts et Taxes	319 208.00	331 343.00
042	Opérations d'ordre entre sect°	44 865.00	44 865.00	74	Dotation et Participations	182 443.00	193 272.86
65	Autres Charges gestion courante	40 705.00	40 421.79	75	Autres produits gestion courante	24 900.00	26 907.71
014	Atténuation de produits	76 418.00	75 868.00	013	Atténuation de Charges	13 412.00	13 819.59
66	Charges financières	6 500.00	6 405.83	76	Produits financiers		1.46
67	Charges exceptionnelles	2 853.00	2 853.00	79	Transfert de charges		0.00
022	Dépenses imprévues Fonct°			77	Produits exceptionnels	860.00	44 000.00
68	Dotations aux amortissements			78	Reprises sur amort. & provisions		
023	Virement à la section Invest.	152 654.95					
	TOTAL DEPENSES	659 245.95	493 465.25		TOTAL RECETTES	659 245.95	736 932.44
	BESOIN DE FINANCEMENT				EXCEDENT DE CLOTURE		243 467.19

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé	Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé
001	Besoin de financement	112 127.14	112 127.14	002	Excédent reporté		
16	Remboursement emprunts	29 966.00	29 310.57	021	Autofinancement	152 654.95	
20	Immobilisation incorporelles (PLU)	21 305.35	17 403.93	024	Produits des cessions		
204	Subv. Équipements versées	7 874.00	0.00	040	Opération d'ordre entre sect°	44 865.00	44 865.00
21	Immobilisations corporelles	165 911.00	53 456.72	10	Dot. Fonds divers et réserves	138 547.54	137 549.85
23	Immobilisations en cours			13	Subventions Investissement		
19	Différence sur réalisation bien			16	Emprunts & dettes assimilées	1 116.00	1 116.00
020	Dépenses imprévues			20	Immobilisations incorporelles		
				21	Immobilisations corporelles		
	TOTAL DEPENSES	337 183.49	212 298.36		TOTAL RECETTES	337 183.49	183 530.85
	BESOIN DE FINANCEMENT		28 767.51		EXCEDENT DE CLOTURE		

Restes à réaliser :
 cpte 202 : 900.00 €
 cpte 2031 : 3 000.00 €
 cpte 2041582 : 7 874.00 €
 cpte 21318 : 20 000.00 €

Résultat de l'exécution : excédent de = 214 699.68 €
 Résultat avec RAR : excédent de = 182 925.68 €

Mme le Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. LEMONNIER Gilbert, doyen d'âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget général, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2015, à 10 voix POUR :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif présenté ci-dessus,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

B- Compte Administratif CCAS :

Mme le Maire présente aux Conseillers le compte administratif 2015 du budget C.C.A.S. :

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DENNEVILLE

Suite de la réunion du 19 avril 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé	Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé
002	Déficit fonctionnement reporté			002	Excédent reporté	777.29	777.29
011	Charges caractère général	650.00	13.00	70	Produits des services	216.71	378.47
012	Charges de personnel	234.00	234.00	73	Impôts et Taxes		
65	Autres Charges gestion courante	110.00	110.00	74	Dotations et Participations		
014	Atténuation de produits			75	Autres produits gestion courante		
66	Charges financières			013	Atténuation de Charges		
67	Charges exceptionnelles			76	Produits financiers		
022	Dépenses imprévues Fonct°			79	Transfert de charges		
68	Dotations aux amortissements			77	Produits exceptionnels		
023	Virement à la section Invest.			78	Reprises sur amort. & provisions		
	TOTAL DEPENSES	994.00	357.00		TOTAL RECETTES	994.00	1 155.76
	BESOIN DE FINANCEMENT				EXCEDENT DE CLOTURE		798.76

Résultat de l'exécution : Excédent = 798.76 €

Mme le Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. LEMONNIER Gilbert, doyen d'âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget C.C.A.S., après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2015, à 10 voix POUR :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif présenté ci-dessus,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

C- Compte Administratif Commerces Centre Bourg :

Mme le Maire présente aux Conseillers le compte administratif 2015 du budget Commerces Centre Bourg :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé	Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé
002	Déficit fonctionnement reporté			002	Excédent reporté	22 967.67	22 967.67
011	Charges caractère général	4 075.00	3 133.31	70	Produits des services		
012	Charges de personnel			73	Impôts et Taxes		
042	Opérations d'ordre entre sect°			74	Dotations et Participations		
65	Autres Charges gestion courante			75	Autres produits gestion courante	17 160.00	17 160.38
014	Atténuation de produits			013	Atténuation de Charges		
66	Charges financières	18 500.00	18 158.53	76	Produits financiers		
67	Charges exceptionnelles			79	Transfert de charges		
022	Dépenses imprévues Fonct°			77	Produits exceptionnels		
68	Dotations aux amortissements			78	Reprises sur amort. & provisions		
023	Virement à la section Invest.						
	TOTAL DEPENSES	22 575.00	21 291.84		TOTAL RECETTES	40 127.67	40 128.05
	BESOIN DE FINANCEMENT				EXCEDENT DE CLOTURE		18 836.21

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé	Comptes Chapitres	Libellé	Prévu	Réalisé
001	Besoin de financement	33 518.63	33 518.63	002	Excédent reporté		
16	Remboursement emprunts	50 700.00	50 666.64	021	Autofinancement		
20	Immobilisation incorporelles (études)	815.00	719.90	024	Produits des cessions		
204	Subv. Equipements versées			040	Opération d'ordre entre sect°		
21	Immobilisations corporelles			10	Dot. Fonds divers et réserves	33 518.63	33 518.63
23	Immobilisations en cours	2 103.00	2 102.99	13	Subventions Investissement	115 280.00	14 805.00
19	Différence sur réalisation bien			16	Emprunts & dettes assimilées		
020	Dépenses imprévues			20	Immobilisations incorporelles		
				21	Immobilisations corporelles		
				23	Immobilisations en cours		
	TOTAL DEPENSES	87 136.63	87 008.16		TOTAL RECETTES	148 798.63	48 323.63
	BESOIN DE FINANCEMENT		38 684.53		EXCEDENT DE CLOTURE		

Restes à réaliser :

Résultat de l'exécution : besoin de financement = 19 848.32 €
Résultat avec RAR : excédent = 80 151.68 €

Restes à réaliser :
Cpte 1321 : 100 000.00 €

Mme le Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. LEMONNIER Gilbert, doyen d'âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget Commerces Centre Bourg, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2015, à 10 voix POUR :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif présenté ci-dessus,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DENNEVILLE

Suite de la réunion du 19 avril 2016

D- Comptes de Gestion :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2015, après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés ;

Déclare, à l'unanimité des présents, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

II. VOTE DES TAUX DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES 2016 :

Mme le Maire présente les taux des 4 taxes directes locales susceptibles d'être appliqués en 2016 et propose une augmentation de 5 % :

	Taux 2016
TH	15,16%
TFB	13,06%
TFNB	19,39%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 3 voix CONTRE, décide de fixer les taux des quatre taxes directes locales 2016 tels que ci-dessus.

III. BUDGETS PRIMITIFS 2016:

A. Budget communal :

1. Affectation du résultat 2015

Mme le Maire, après avoir constaté le résultat du compte administratif 2015 du budget communal, à savoir :

Section fonctionnement : excédent	243 467,19 €
Section d'investissement : besoin de financement	28 767,51 €
Résultat net 2015	214 699,68 €

Propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2015 comme suit :

.c/202D – crédit reporté P.L.U.	900,00 €
.c/2031D – crédit reporté Frais d'études	3 000,00 €
.c/2041582D – crédit reporté GFP Bât. & installations	7 874,00 €
.c/21318D – crédit reporté Autres bâtiments publics	20 000,00 €
.c/002R – excédent de fonctionnement reporté	182 925,68 €
.c/1068R – excédent de fonctionnement capitalisé	60 541,51 €

Après délibération le Conseil Municipal, vote l'affectation du résultat comme susmentionnée.

2. Vote du Budget Primitif 2016 :

Mme le Maire présente le projet du budget primitif communal 2016 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellé	Montants (€)	Chapitres	Libellé	Montants (€)
011	Charges caractère Général	184 200,00	013	Recettes en atténuation	18 000,00
012	Charges de personnel	187 000,00	70	Produits Services	48 897,00
65	Autres charges Gestion courante	65 998,00	73	Impôts et Taxes	346 002,00
66	Charges financières	5 500,00	74	Dotations subventions participations	172 783,00
67	Charges exceptionnelles		75	Produits gestion courante	29 000,00
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	0,00
014	Atténuation de produit	75 928,00	002	Excédent fonctionnement Reporté	182 925,68
042	Opération d'ordre entre sections	45 265,00			
022	Dépenses imprévues	28 065,68			
023	Virement à la section Invest.	191 234,00			
002	Déficit reporté				
	TOTAL DEPENSES	783 190,68		TOTAL RECETTES	797 607,68

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellé	Montants (€)	Chapitres	Libellé	Montants (€)
001	Besoin de financement	28 767,51	001	Excédent reporté	
1641	Capital emprunt	29 300,00	1068	Affectation résultat	60 541,51
165	Dépôt de caution	1 838,00	10222	FC TVA (travaux 15)	5 500,00
202	PLU	14 361,00	10226	Taxe Aménagement	8 000,00
2031	Frais d'Etudes (ADAP)	7 800,00	021	Autofinancement	191 234,00
2041582	Participation Assainissement	7 874,00	28041582	GFP bâtiments et installations	44 865,00

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DENNEVILLE

21318	Sanitaires publics	30 000,00	28051	Amortissement licence	400,00
21318	Toiture + réfection salle annexe St Hélier	40 000,00	2031 (041)	Frais d'études	1 023,76
2158	Algeco	8 000,00			
2151	Réfections routes	30 000,00			
2151	Parking commerces plage	30 000,00			
21318	Mur cimetière	10 000,00			
2138	Tvx accessibilité plage – sanitaires	20 000,00			
2111	Terrains nus	36 000,00			
21316	Abri cimetière	5 000,00			
2151	Sécurité routes	6 000,00			
21312	Toiture cantine	4 300,00			
2151	Rampe accès plage	1 300,00			
21318 (041)	Autres bâtiments publics	1 023,76			
	TOTAL DEPENSES	311 564,27		TOTAL RECETTES	311 564,27

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le budget primitif 2016 de la commune, qui se dresse en recettes à 797 607,68 € et en dépenses à 783 190,68 € pour la section Fonctionnement et s'équilibre en recettes et dépenses à 311 564,27 € pour la section Investissement.

B. Budget CCAS :

La Commission Administrative du C.C.A.S, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le budget primitif 2016 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 1 017,00 € pour la section Fonctionnement.

C. Budget « COMMERCES CENTRE BOURG » :

Mme le Maire présente le projet du budget primitif 2016 :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Cptes	Libellé	Montants (€)	Cptes	Libellé	Montants (€)
011	Charges caractère général	2 200,00	70	Produits de services	
012	Charges de personnel		73	Impôts et Taxes	
65	Autre charge gest° courante		7478	Subv ou participation de la commune	
66	Charges financières	16 800,00	74	Dotations, subventions & participations	
67	Charges exceptionnelles		75	Autres produits de gestion courante	17 960,00
023	Virement à la section Invest		76	Produits financiers	
22	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
			002	Excédent antérieur reporté	18 836,21
	TOTAL DEPENSES	19 000,00		TOTAL RECETTES	36 796,21

INVESTISSEMENT					
001	Besoin de financement	38 684,53	001	Excédent reporté	
1641	Capital emprunt	50 700,00	1068	Affectation résultat	
2031	Frais d'études	5 000,00	1321	FISAC	100 000,00
2313	Immo corporelles en cours	5 000,00	021	Autofinancement	
	TOTAL DEPENSES	99 384,53		TOTAL RECETTES	100 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'adopter le budget primitif 2016 « Commerces Centre Bourg » qui se dresse en recettes à 36 796,21 € et dépenses à 19 000,00 € pour la section Fonctionnement et en recettes à 100 000,00 € et dépenses à 99 384,53 € pour la section Investissement.

IV. COMMUNE NOUVELLE :

Suite à la réunion des deux conseils municipaux de Saint-Lô d'Ourville et Denneville, le 21 mars dernier, Mme le Maire souligne que la majorité des conseillers de Saint-Lô d'Ourville est plutôt favorable au projet d'une commune nouvelle alliant la commune de Portbail. Il n'est donc plus d'actualité que la commune de Denneville s'unisse uniquement avec Saint-Lô d'Ourville.

Mme le Maire invite à nouveau les conseillers à poursuivre leur réflexion sur la position de la commune dans ce projet.

D'autre part, Mme le Maire fait part de la révision de la convention R.P.I. avec la nouvelle commune de La Haye. Cette convention sera constituée pour une durée de 2 ans, prenant effet au 1^{er} janvier 2016. Dans sa charte, la commune de La Haye s'est engagée à laisser la possibilité aux familles des communes historiques de St Rémy des Landes et de Surville qui le désirent, de scolariser leurs enfants au regroupement pédagogique de Denneville. A cet effet, les familles auront l'obligation de demander une dérogation à la commune de La Haye.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DENNEVILLE

Suite de la réunion du 19 avril 2016

V. QUESTIONS DIVERSES :

Logement A.P.C. : Mme le Maire notifie l'intention des locataires de quitter le logement. L'échéance du préavis prendra fin le 7 mai prochain. L'appartement sera reproposé à la location dans les mêmes conditions.

Agence Postale communale : Mme le Maire rappelle la proposition faite en séance du 10 mars dernier, de modifier les heures d'ouverture de l'agence comme suit : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 tout au long de l'année en supprimant l'ouverture du samedi matin pendant la période estivale. Après délibération le Conseil Municipal donne son accord pour ce nouvel agencement. Une étude sera faite sur la fréquentation du premier ¼ h.

Accès plage / prolongement Rue de la Gamburie : En vue de remplacer la rambarde, Mme le Maire rappelle qu'un devis de l'entreprise LENORMAND avait été fourni pour un montant de 2 374,20 € TTC correspondant à une main courant sur poteaux en acier galvanisé et visserie inox.

Une nouvelle proposition adressée par l'entreprise HERVIEUX est présentée pour un montant de 1 218,36 € TTC correspondant à la fabrication et pose d'une main courant en bois rond traité autoclave sur une longueur de 14 m.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition de l'entreprise HERVIEUX. Les travaux devront être réalisés pour fin mai.

Atelier communal – aménagement ALGECO : Mme le Maire rappelle la proposition de la Société DEZEL, Valognes, pour l'achat et la mise en place d'un ALGECO d'occasion pour un montant de 7 002,24 € TTC permettant d'aménager un « local personnel » pour les services techniques attendant à l'atelier. A la demande des conseillers deux autres devis sont proposés, beaucoup plus onéreux. Après étude, le Conseil Municipal retient la proposition de la Société DEZEL.

Commission Communale des Impôts : Il est convenu que les membres de la C.C.D.I. se réuniront le vendredi 29 avril à 17H30 pour la mise à jour des procès-verbaux d'évaluation et modification de valeurs locatives consécutives aux changements affectant les propriétés bâties et non bâties.

Communauté de Communes de la Côte des Isles : Mme le Maire fait part que la 3CI, en séance du 25 juin 2015, avait validé le projet Coclicô (Collecte des Clichés Côtiers). En séance du 4 février 2016 un comité de pilotage a été créé afin de suivre ce projet. Ce comité de pilotage prévoit deux collèges (1 collège d'élus des communes littorales et 1 collège de personnes qualifiées). Un élu est invité à se porter délégué. Après un tour de table, aucune personne n'étant désignée, Mme le Maire siègera au sein du 1^{er} comité de pilotage au cours de la semaine du 25 au 29 avril prochain.

Divers : Mme le Maire fait part de la demande de l'entreprise FAUTRAT de bénéficier de l'envers du panneau sur lequel sont indiquées les consignes de sécurité sur la plage, situé à l'entrée de la cale d'accès, comme espace publicitaire. Après concertation, les Conseillers ne donnent pas suite favorable à cette requête et préconisent de proposer cet espace publicitaire à une entreprise implantée sur la commune.

*L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 23h30*